

# Les observateurs internationaux satisfaits

*Les observateurs internationaux venus constater le déroulement du référendum constitutionnel du dimanche 25 juin 2006, se sont dits satisfaits de la mise en oeuvre des opérations de vote. Les émissaires de l'UA et de la Ligue arabe sont unanimes sur le déroulement satisfaisant de ce scrutin historique.*

Le chef de la mission d'observation de l'Union africaine, l'ambassadeur Vijay Makhani, envoyé spécial de l'UA pour la Mauritanie, a indiqué que "les choses se passent bien, avec une forte mobilisation". Ce scrutin est marqué par "la discipline et la responsabilité des électeurs qui ont commencé à voter, tôt le matin", affirme-t-il.

Dans le même ordre d'idées, l'ambassadeur d'Afrique du Sud auprès de l'UA, M. Delarey Van Tonder, souligne l'importance de ce scrutin pour le peuple mauritanien qui "va instaurer une démocratie véritable en Mauritanie". M. Van Tonder estime qu'il s'agit d'une opportunité réelle pour mettre en place le multipartisme.

"Le sérieux et la manière avec lesquels les gens votent et affluent aux bureaux de vote feront de l'expérience mauritanienne un exemple pour l'Afrique, le monde arabe et la communauté internationale", prévoit-il.

Du côté de la Ligue arabe, l'ambassadeur Mouafaq Nassar, secrétaire général adjoint de la Ligue, chef de la mission d'observateurs de la Ligue arabe, souligne qu'il s'agit de la première étape d'un travail excellent mené par le gouvernement de transition pour parvenir

à un régime démocratique réel. "J'espère que cette étape va servir la démocratie au bénéfice du peuple mauritanien et de son bien-être", affirme-t-il.

Interrogé sur l'affluence des électeurs, M. Nasser estime que l'important est que les électeurs que nous avons rencontrés, au début du vote, sont animés par un grand enthousiasme et par un esprit de responsabilité remarquable.

Les observateurs dépêchés par l'Union Africaine (UA), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et la Ligue des Etats Arabes se sont rendus dans plusieurs bureaux de vote à Nouakchott.

## **"Le vote se déroule bien", déclare la coordinatrice du système des Nations Unies**

"Le vote se déroule bien, les choses ont l'air bien organisées, les gens sont contents, jusqu'à présent nous n'avons rien remarqué de particulier", a déclaré Mme Cécile Molinier, coordinatrice du système des Nations Unies et observateur du scrutin référendaire du 25 juin.

Mme Molinier s'exprimait lors

de son passage au bureau de vote implanté au collège de Teyragh Zeina, dans le cadre d'une tournée qui l'a menée dans 10 bureaux de vote.

Il est à noter que 40 observateurs représentant l'Union Africaine, la Ligue des Etats Arabes et l'Organisation Internationale de la Francophonie ont visité les 223 bureaux de vote implantés dans les 9 moughataa de Nouakchott. Des obser-

vateurs se sont également rendus à l'intérieur du pays notamment à Atar, Rosso et Aleg.

A une heure de la clôture du vote au référendum constitutionnel, le taux de participation serait de l'ordre de 70%, selon des sources concordantes.

Des amendements à la constitution proposés aux Mauritanien instituent l'alternance politique pacifique au pouvoir à travers la

limitation du mandat présidentiel à 5 ans et l'inéligibilité du Président de la République à plus de 2 mandats au total.

Depuis 1960, date de l'accession de la Mauritanie à la souveraineté internationale, aucun changement de pouvoir n'était intervenu à l'issue d'élections consacrant une alternance pacifique et démocratique au pouvoir. ●

## **Pas d'observateurs nationaux avant la formation requise**

Plusieurs ONG dont des organisations de défense des droits de l'homme ont protesté, hier dans un communiqué, contre "le refus du ministère de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications de les autoriser à faire partie des observateurs admis à superviser le scrutin référendaire du 25 juin 2006".

Elles rappellent avoir introduit, les 12 et 15 juin, des demandes d'accréditation auprès du ministère de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications pour être autorisées à participer à la supervision du scrutin du référendum constitutionnel, précisant qu'elles s'étaient préparées à cette mission à travers plusieurs séminaires de formation. Le groupe d'ONG comprend notamment le GERDDES, SOS Esclaves,

l'AMDH, SOS Pairs Educateurs, l'AFGCF.

Mais le ministère de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications "nous a informés, la veille du scrutin, de la non acceptation de nos demandes d'accréditation pour défaut de formation, de compétence et de capacité", indique le communiqué.

"Il nous sera précisé, plus tard, par le comité interministériel chargé de la transition que la formation demandée au PNUD pour le renforcement des compétences de la société civile en matière de monitoring électoral n'a pu se faire, à ce stade, et par conséquent, le gouvernement a décidé de ne pas admettre les observateurs nationaux issus de la société civile", précise le communiqué des ONG.